

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 5 février 1991

Monsieur le Président,

Les événements survenus récemment à Vilnius, comme à Riga, ont soulevé en France une vive émotion. Mon pays comprend la déception de votre peuple et compatit à la souffrance des victimes de la répression.

Vous savez que la France n'a jamais reconnu l'annexion par l'URSS des Etats baltes. Je considère que, dans le cadre de l'organisation nouvelle de l'Europe, la Lituanie, comme les deux autres Républiques baltes, est appelée à recouvrer sa souveraineté.

Pour y parvenir, seules les voies du dialogue et de la négociation doivent être empruntées. La violence ne peut en aucun cas favoriser un règlement des questions en suspens. C'est pourquoi la dégradation récente des relations entre votre gouvernement et les autorités de Moscou me préoccupe vivement. j'en ai fait part, encore récemment, au Président Gorbatchev.

La France a pris et prendra, dans les enceintes multilatérales, les initiatives nécessaires visant à condamner les violations des Droits de l'Homme dans les Etats baltes.

.../...

Monsieur Vytautas LANDSBERGIS  
Président du Conseil Suprême  
de la République de Lituanie

Dans le cadre de la CSCE, elle a demandé, comme cela est prévu par la Charte de Paris, la tenue d'une réunion exceptionnelle des trente quatre Etats membres et l'application du mécanisme de contrôle des violations des Droits de l'Homme.

Dans le cadre des Nations Unies, vous avez souhaité que la France saisisse le Conseil de Sécurité. Une telle initiative ne paraît pas de nature à faire progresser le règlement de la question balte. En revanche, la France a demandé, avec ses partenaires des Douze, que la Commission des Droits de l'Homme se saisisse, dès l'ouverture de ses travaux le 28 janvier, du dossier relatif aux événements récents.

Le Premier Ministre et Roland DUMAS ont eu l'occasion de redire récemment à M. Algirdas SAUDARGAS la confiance de la France dans l'issue de l'épreuve que traversent les peuples baltes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

*François Mitterrand*

François MITTERRAND